

Le 3 juillet 2024

Madame, Monsieur, Chers parents,

Votre enfant fera sa rentrée à l'internat de l'Institution Jean Paul 2 en septembre 2024.

A ce titre, nous souhaitons vous communiquer des informations pratiques afin que sa rentrée se passe dans les meilleures conditions possibles.

Le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024, rendez-vous dans le cloître de l'internat. Possibilité de se garer sur le terrain de sport pour l'accueil à 17h00. L'attribution des chambres se fera dès votre arrivée. Les élèves auront accès à l'internat pour déposer leurs affaires dans les chambres.

(A noter : tous les internes devront être installés avant la réunion de présentation générale - Ne pas arriver après 17h30).

A 18h30, réunion d'information à l'auditorium du lycée, discours de bienvenue de Monsieur Deulofeu, Chef d'établissement coordonnateur de l'Institution.

Une nouvelle étape dans la vie de votre enfant va commencer... L'internat sera un lieu dans lequel votre enfant pourra évoluer dans un climat bienveillant et serein. Un règlement intérieur sera expliqué et devra impérativement être signé par vous et votre enfant.

L'après-midi de rentrée à l'internat sera l'occasion d'échanger des informations personnelles précieuses sur votre enfant pour garantir durablement un « vivre et grandir ensemble ».

L'aménagement d'horaires spécifiques dédié aux loisirs sera également à l'ordre du jour.

Suivi de santé : En cas de suivi médical, Merci de nous prévenir à l'avance par mail à l'adresse suivante : [internat@jeanpaul2compiegne.fr](mailto:internat@jeanpaul2compiegne.fr)

Merci de nous transmettre le protocole détaillé (penser à apporter les ordonnances, médicaments et protocoles).

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

M. Nicolas HOCHEDÉZ, responsable de l'internat

Voici la liste du matériel à fournir obligatoirement en ce qui concerne l'hébergement de votre enfant :

---

## INSTITUTION JEAN-PAUL II

ECOLE – COLLEGE – LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE -  
LYCEE PROFESSIONNEL « SERVICE A LA PERSONNE » - ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR

INTERNAT COLLEGE ET LYCEE

ETABLISSEMENT CATHOLIQUE D'ENSEIGNEMENT SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT

---

### POUR UNE LITERIE EN 90CM X 190 CM

alèse ou molleton pour protéger le matelas obligatoire.  
traversin ou (et) oreiller  
draps et taies  
couvertures ou couette

### POUR LA SALLE DE BAIN

affaires et linge de toilette  
1 trousse de toilette (savon - shampoing – dentifrice – brosse à dents – déodorant à bille, ...)  
produits et lotions de soin pour le corps  
tapis de bain

### POUR LA CHAMBRE

pantoufles /claquettes  
pyjama ou chemise de nuit  
un sac pour le linge sale  
lampe de bureau  
réveil (pas de téléphone possible)  
3 cadenas à clés (pas de cadenas à code)  
cintres  
ordinateur portable ou tablette conseillée pour les devoirs

### POUR LA JOURNEE

Impératif : une paire de basket à usage unique pour l'accès au Gymnase

### **POUR LE LYCEE**

Une Tenue vestimentaire simple, correcte et soignée est exigée.  
Se référer au règlement intérieur de l'Etablissement.

Par soucis d'anticipation de la rentrée, nous vous conseillons d'apporter :

chèque de caution à l'ordre de l'OGEC (200€ pour l'état des lieux).

L'autorisation et décharge de transport à l'année si besoin de votre enfant dans le véhicule du personnel encadrant.

Le Règlement Général de l'Internat signé par votre enfant et vous-même.

### CALENDRIER 2024 /2025

L'internat est ouvert aux périodes scolaires du lundi après les cours au vendredi matin début des cours. Se référer aux courriers de l'établissement pour le planning scolaire détaillé.

Dates particulières :

- Jeudi 19 décembre 2024 : en raison d'une journée pédagogique le vendredi 20 décembre, les élèves internes quitteront l'établissement le jeudi 19 décembre à la fin des cours.
- Lundi 21 avril 2025 (lundi de Pâques) : Les élèves seront directement accueillis mardi 22 avril au matin dans l'établissement, selon leur emploi du temps habituel.
- L'Ascension : les élèves seront libérés mercredi 28 mai 2025 après les cours et reviendrons le lundi 2 Juin selon leur emploi du temps habituel.
- Lundi 9 Juin 2025 (lundi de Pentecôte) : Reprise des cours mardi 10 Juin au matin.

Navette – Transports :

#### INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

L'établissement Jean-Paul II se trouve à 2,5 km de la gare de Compiègne, soit 30 à 35' à pied. Munis d'une valise et de sacs, les internes prennent généralement un transport pour faciliter le confort de leur voyage. A Compiègne, les bus de ville sont gratuits pour tous (résidents ou non dans l'agglomération de Compiègne). De nombreux internes utilisent les bus de ville pour assurer le transport entre l'établissement et la gare.

Ce moyen de transport leur permet de s'adapter aux horaires parfois différents de leurs emplois du temps. Les lignes 1, 2, et 6 sont particulièrement adaptées

Pour plus d'informations (tous les horaires et plan des lignes), consultez le site de l'agglomération de Compiègne à la page suivante : <https://www.agglo-compiegne.fr/transports-collectifs>

Pour toute question ou autre information, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante : [internat@jeanpaul2compiegne.fr](mailto:internat@jeanpaul2compiegne.fr).

Nous prendrons connaissance de votre message dès notre retour le 26 août 2024.

Toute l'équipe de l'internat vous souhaite un bel été.

M. Nicolas HOCHEDÉZ  
Responsable de l'internat